

**Autocall Trimestriel Action Veolia Environnement Juillet 2023 / FRSG00013RZ4**

Nom du Souscripteur <sup>(1) (2)</sup> : \_\_\_\_\_ Prénom(s) <sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_  
 Nom du Co-Souscripteur <sup>(1) (2)</sup> : \_\_\_\_\_ Prénom(s) <sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_  
 Nom du contrat <sup>(1)(2)</sup> : \_\_\_\_\_  
 Numéro de contrat <sup>(1)(2)</sup> (sauf en cas de souscription) : \_\_\_\_\_  
 Ci-après dénommé « Contrat » <sup>(2)</sup>.

Dans le cadre de son(leur) Contrat, le(s) (Co-)Souscripteur(s) a(ont) la possibilité d'investir tout ou partie des sommes versées sur le support en unités de compte Autocall Trimestriel Action Veolia Environnement Juillet 2023. L'attention du(des) (Co-)Souscripteur(s) est attirée sur le fait qu'il n'est pas recommandé que l'investissement sur le produit Autocall Trimestriel Action Veolia Environnement Juillet 2023 constitue la totalité de son(leur) épargne.

**1. LES CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT**

Avant d'investir sur le Support, je (nous) me (nous) suis (somm)es assuré(e)(s), grâce aux informations et conseils adaptés, délivrés par mon(notre) conseiller, avoir bien compris la nature du Support et les risques afférents.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir été informé(s) que :

- Le Support est un Titre de créance complexe à capital non garanti venant en qualité d'unité de compte du Contrat d'assurance, émis par SG Issuer.
- Le présent document doit impérativement être réceptionné par l'Assureur avant le **25 juillet à 16h00**. Tout dossier reçu après cette date pourrait être refusé.
- Le Support est d'une durée d'investissement initialement prévue de 5 ans.
- Pour investir sur le Support, il est recommandé que le terme du contrat<sup>(2)</sup> soit fixé au-delà du 11/08/2028.
- Le Support est susceptible d'être remboursé par anticipation pour la première fois le 12/08/2024. Les autres dates de remboursement anticipé possibles figurent dans la brochure d'information.
- Par dérogation aux Conditions Générales, mon(notre) versement initial ne sera pas investi sur le Fonds défini aux Conditions Générales pendant la durée du délai de renonciation, mais sera investi immédiatement conformément à la répartition que j'(nous) ai(avons) indiquée sur mon(notre) bulletin de souscription<sup>(2)</sup>.
- Le minimum d'investissement sur le Support est de 1 000 euros.
- Les investissements sur le Support sont réalisés sous réserve de l'enveloppe disponible auprès de l'émetteur.
- Le Support n'est pas accessible aux opérations programmées (versements libres programmés, rachats partiels programmés, arbitrages programmés,...).
- Les frais de gestion du Contrat<sup>(2)</sup> au titre du Support peuvent être prélevés sur un autre support.
- Lors du remboursement du Support, les capitaux ainsi dégagés seront investis sur l'un des supports monétaires ou sur un support ayant un SRRI\* de 3 maximum présents au Contrat à la date du remboursement.
- Les éventuels détachements de coupons pourront être investis sur l'un des supports monétaires, ou sur un support ayant un SRRI\* de 3 maximum, ou sur le Fonds Euro présents au Contrat.
- Il est précisé que les gains ou pertes annoncés dans les caractéristiques du Support s'entendent **hors frais liés au Contrat, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables**.
- **Dans le cas où ce support serait amené à faire l'objet d'une mesure de restriction telle que prévue par la réglementation, les opérations sur ce support pourront être refusées par l'Assureur.**
- **L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur; la valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

**2. AVERTISSEMENTS**
**a) Les risques associés à l'investissement**

Le Support doit être considéré comme un **placement risqué**. L'attention du(des) (Co-)Souscripteurs<sup>(2)</sup> est attirée sur le fait que l'épargne investie sur le Support n'est assortie d'**aucune garantie en capital** et qu'il(s) **peut(vent) perdre la totalité de son(leur) investissement**.

La valeur du Support :

- peut être soumise aux **variations et risques des marchés d'actions, de taux, de crédit et/ou de change**, et
- comporte des **risques spécifiques de liquidité et de volatilité**.

Dans tous les cas, le(s) (Co-)Souscripteur(s)<sup>(2)</sup> peut(vent) **perdre la totalité de son(leur) investissement en cas de défaut** de l'émetteur.

**b) Les conséquences d'un désinvestissement avant l'échéance du Support**

Le Support est construit dans la perspective d'un investissement jusqu'à son échéance.

En cas de cession du Support avant son échéance, quelles qu'en soient les causes (rachat partiel, rachat total, décès, arbitrage,...), la valorisation effective du Support pourra présenter une décote importante.

**Toute cession du Support avant son terme entraînera une minoration de son prix de 0,50 % dans des conditions normales de marché. Il est précisé que l'émetteur valorisant le Support se réserve le droit d'élargir sans limite la fourchette achat / vente dans certaines conditions de marché.**

**3. DECLARATIONS DU (DES) (CO)SOUSCRIPTEUR(S)<sup>(2)</sup>**

J'(Nous) accepte(ons) les conditions d'investissement sur le Support et ai(avons) bien pris connaissance des avertissements précisés ci-dessus.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir reçu, compris et pris connaissance :

- du présent document
- du Document d'informations clés (DIC ou PRIIPS KID) du produit) Autocall Trimestriel Action Veolia Environnement Juillet 2023 joint au présent document
- de la brochure d'information

Je(Nous) peux(pouvons) consulter la documentation de Autocall Trimestriel Action Veolia Environnement Juillet 2023 sur le site <http://prospectus.socgen.com>

Je(Nous) déclare(ons) avoir été clairement informé(s) qu'en investissant sur des unités de compte, je(nous) prenais(ions) à ma(notre) charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles que j'(nous) ai(avons) souscrites

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vos données sont traitées par SPIRICA (16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS), responsable de traitement, dans le cadre de la souscription et l'exécution de votre contrat. Ces traitements ont pour finalités la passation, l'exécution et la gestion des contrats, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude ainsi que la réponse aux obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur auxquelles SPIRICA est soumise. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, les délégués de gestion, les intermédiaires d'assurance, les co-assureurs et réassureurs, les associations souscriptrices de contrats de groupe, les entités du groupe Crédit Agricole, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont également communiquées à nos sous-traitants et prestataires, si besoin. Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA – Délégué à la Protection des Données - 16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS ou [donneespersonnelles@spirica.fr](mailto:donneespersonnelles@spirica.fr). Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et le cas échéant d'opposition et de portabilité, relativement à l'ensemble des données personnelles vous concernant. L'information complète sur le traitement de vos données personnelles et les modalités d'exercice de vos droits, est consultable sur les Conditions générales de votre contrat ou sur le site [www.spirica.fr](http://www.spirica.fr).

Fait à : \_\_\_\_\_, le : \_\_\_\_\_  
 Signature(s) du (des) (Co-)Souscripteur(s)<sup>(2)</sup> précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

<sup>(1)</sup> Ces données sont obligatoires, à défaut votre demande ne sera pas prise en compte.

<sup>(2)</sup> Les termes « contrat », « souscription », « souscripteur » et « co-souscripteur » sont également employés dans le présent document pour une adhésion souscrite dans le cadre d'un contrat collectif



## Document d'informations clés

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### Autocall Trimestriel Action Veolia Environnement Juillet 2023

ISIN: FRSG00013RZ4

INITIATEUR: Société Générale, <http://kid.sgmarkets.com>, Appelez +33(0) 969 32 08 07 pour de plus amples informations

AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR: Autorité des Marchés Financiers (AMF) & Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) est chargée du contrôle de Société Générale en ce qui concerne ce document d'informations clés.

DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS: 09/05/2023

EMETTEUR: SG Issuer | GARANT: Société Générale

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Devise du produit	EUR	Devise de Règlement	EUR
Place de Cotation	Bourse de Luxembourg	Valeur Nominale	1 000 EUR par titre
Investissement Minimum	1 000 EUR	Prix d'Emission	100% de la Valeur Nominale
Date de Maturité	11/08/2028	Remboursement Minimum	Non, vous pouvez perdre l'intégralité du capital investi
Barrière du Capital	60%	Type de Barrière du Capital	Observée uniquement à la Date d'Observation Finale
Barrière de Remboursement Anticipé	100%	Coupon de Remboursement Anticipé	1,85%
Barrière Finale	100%	Coupon Final	37%

### Sous-Jacent

Sous-Jacent de Référence	Identifiant	Marché	Devise
Veolia Environnement SA	FR0000124141	Euronext Paris	EUR

### Type

Ce produit est un titre de créance non assorti de sûreté réelle. Il est régi par le droit français.

### Durée

Ce produit a une durée de vie de 5 ans 2 mois 25 jours mais peut être remboursé plus tôt selon les conditions indiquées dans la section « objectifs » ci-dessous.

### Objectifs

Ce produit a été conçu pour verser un rendement lorsque le produit est remboursé (à maturité ou par anticipation). Le produit peut être remboursé automatiquement par anticipation sur la base de conditions prédéfinies. Si le produit n'est pas remboursé par anticipation, à la fois le rendement et le montant du remboursement du capital sont liés à la performance du Sous-Jacent de Référence. En investissant dans ce produit, votre capital est intégralement en risque.

#### Remboursement Automatique par Anticipation

A chaque Date d'Observation du Remboursement Anticipé, si le niveau du Sous-Jacent de Référence est équivalent ou au-dessus de la Barrière de Remboursement Anticipé, le produit est remboursé par anticipation et vous recevez, à la date de Paiement du Remboursement Anticipé:

100% de la Valeur Nominale plus le Coupon de Remboursement Anticipé multiplié par le nombre de périodes qui se sont écoulées depuis la Date d'Observation Initiale.

Une période correspond à trois mois.

#### Remboursement Final

A la Date de Maturité, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation, vous recevez le montant du remboursement final.

- Si le Niveau Final du Sous-Jacent de Référence est équivalent ou au-dessus de la Barrière Finale, vous recevez:

100% de la Valeur Nominale plus le Coupon Final

- Si le Niveau Final du Sous-Jacent de Référence est en dessous de la Barrière Finale et équivalent ou au-dessus de la Barrière du Capital, vous recevez:

100% de la Valeur Nominale.

- Sinon, vous recevez le Niveau Final du Sous-Jacent de Référence multiplié par la Valeur Nominale. Dans ce scénario, vous subirez une perte partielle ou totale de votre montant investi.

#### Informations Complémentaires

- Le niveau du Sous-Jacent de Référence correspond à sa valeur exprimée en pourcentage de sa Valeur Initiale.

- La Valeur Initiale du Sous-Jacent de Référence correspond à sa valeur observée à la Date d'Observation Initiale.

- Le Niveau Final correspond au niveau du Sous-Jacent de Référence observé à la Date d'Observation Finale.

- Les Coupons sont calculés sur la base de la Valeur Nominale.

- Certains événements extraordinaires peuvent affecter les caractéristiques du produit ou causer dans certains cas le remboursement anticipé du produit pouvant entraîner une perte sur votre investissement.

- Ce produit est proposé dans le cadre d'une offre publique durant la période d'offre dans les juridictions suivantes: France

### Calendrier

Date d'Emission	17/05/2023
Date d'Observation Initiale	28/07/2023
Date d'Observation Finale	28/07/2028
Date de Maturité	11/08/2028
Dates d'Observation du Remboursement Anticipé	29/07/2024, 28/10/2024, 28/01/2025, 28/04/2025, 28/07/2025, 28/10/2025, 28/01/2026, 28/04/2026, 28/07/2026, 28/10/2026, 28/01/2027, 28/04/2027, 28/07/2027, 28/10/2027, 28/01/2028, 28/04/2028



## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

La durée de ce produit est incertaine, car il peut prendre fin à différents moments en fonction de l'évolution du marché. Les montants indiqués ici tiennent compte de deux scénarios différents (achat anticipé et échéance). Si vous décidez de vous retirer avant la fin du produit, des frais de retrait peuvent s'appliquer en plus des montants indiqués ici.

Nous avons supposé :

- 10 000 EUR sont investis

- une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

	Si le produit est acheté dès la première date possible 12/08/2024	Si le produit arrive à échéance
<b>Coûts totaux</b>	808 EUR	808 EUR
Incidence des coûts annuels(*)	9,0%	1,7% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à l'échéance, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,1% avant déduction des coûts et de 7,3% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,5% par an du montant investi / 150 EUR par an). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	8,1% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	808 EUR
Coûts de sortie	0,5% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	50 EUR

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

**Période de détention recommandée: 5 ans 14 jours, ce qui correspond à la maturité du produit.**

Dans des conditions normales de marché, Société Générale ou une entité de son groupe assure un marché secondaire quotidien durant toute la vie du produit en fournissant des prix d'achat et de vente exprimés en pourcentage de la valeur nominale et la différence entre les prix d'achats et de vente (la fourchette) ne sera pas supérieure à 1% de cette valeur nominale. Si vous souhaitez vendre ce produit avant la Date de Maturité, le prix du produit dépendra de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie. Dans ce cas cela pourrait entraîner une perte totale ou partielle du montant investi. Dans des conditions exceptionnelles de marché, la revente du produit peut être temporairement ou définitivement suspendue.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Les réclamations relatives à la personne conseillant ou vendant le produit peuvent être soumises directement à cette personne. Les réclamations concernant le produit ou le comportement de l'Initiateur de ce produit sont à soumettre à Société Générale à l'adresse suivante: SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, Regulatory Information Department, 17 cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE CEDEX, FRANCE - SG-complaints-kid@sgcib.com (<http://kid.sgmarkets.com>).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier Document d'informations clés à jour est disponible sur le site internet <http://kid.sgmarkets.com>. Ce document peut faire l'objet de mises à jour à partir de sa date de création et tant que le produit est disponible à l'achat, y compris pendant la période de commercialisation du produit le cas échéant. Les autres risques et informations concernant le produit sont détaillées dans le prospectus du produit, défini par le Règlement 2017/1129 UE. Le prospectus ainsi que son résumé dans les différentes langues concernées sont disponibles en ligne sur <http://prospectus.socgen.com>, et / ou peuvent être obtenus gratuitement sur demande au +33(0) 969 32 08 07.